



OPJ PRIMES TECHNICITÉ

A partir de janvier 2023, la prime OPJ sera réévaluée à hauteur de 125€/mois soit 1500€/an, attribuées aux seuls OPJ cartographiés.

La prime OPJ de 50€/mois des non exerçants sera, quant à elle, supprimée.

Alternative Police CFDT constate...

Des OPJ ont été oubliés. Non cartographiés à ce jour, ils vont exercer leur qualité d' OPJ sans percevoir la prime.

Dans le cadre de la parité Police/Gendarmerie, les Officiers ont revendiqué et obtenu la prime OPJ, sans aucune cartographie.

Alternative Police CFDT déplore...

une disparité de traitement entre CEA , Officiers et Gendarmes.

Alternative Police CFDT revendique...

Dans le cadre de la parité « Queueille », des primes de qualifications et de compétences techniques, équivalentes à celles attribuées aux Gendarmes, telle la prime de haute technicité (brevet financier, informatique, etc.) à hauteur de 200 euros par mois.

Alternative Police CFDT exige le respect de la parité Police/gendarmerie